

Planning Familial du Rhône : le point sur la baisse de subvention de l'Etat

Fin juillet 2019, le Planning Familial du Rhône alertait sur une baisse de la subvention que lui accorde l'Etat pour ses activités d'Etablissement d'Information, de Conseil ou de Consultation Familial (EICCF).

Un communiqué de la Préfecture du Rhône en date du 1^{er} août venait contredire ce constat de baisse.

Nous souhaitons clarifier la situation : oui, il y a bien une baisse de la subvention de l'Etat pour le Planning Familial du Rhône, et plus largement pour la plupart des associations du Planning Familial d'Auvergne-Rhône-Alpes.

De quoi parle-t-on ?

- **Le Planning Familial du Rhône gère un EICCF¹**

Etablissement agréé par l'État proposant :

-des séances collectives d'éducation à la vie affective, relationnelle et sexuelle, dans une approche globale et bienveillante,

-des entretiens d'écoute et d'information autour de la vie affective et sexuelle (contraception, IST/VIH), des entretiens pré IVG et des entretiens liés à des situations de violences (activité physique et téléphonique),

-l'accompagnement de crises conjugales et/ou familiales.

- **Réforme et baisse des financements EICCF dans le Rhône**

Réforme en 2018 avec une remise à jour des missions qui inclut mieux la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes notamment mais qui ne change pas les missions principales.

Le Planning Familial a été à nouveau agréé en février 2019. C'est le plus important des 4 EICCF du Rhône, en termes de budget comme de public touché.

La gestion des EICCF a été basculée de la DDCS² à la DRDFE³.

Eléments clés sur le Planning Familial 69

- *Une association féministe et d'éducation populaire créée en 1961*
- *Plus de 22 000 personnes touchées chaque année, dont une majorité de femmes et de personne – de 25 ans*
- *Une équipe de 21 salariées pour 15 ETP*
- *Des actions dans le Grand Lyon et les Monts du lyonnais*
- *Des entretiens d'écoute et d'information (6746 en 2018)*
- *Des séances collectives d'éducation à la sexualité (291 en 2018)*
- *Des consultations médicales (3511 en 2018).*
- *Deux agréments principaux : EICCF et CPEF (Centre de Planification et d'Education Familial).*

¹ Etablissement d'Information, de Consultation et de Conseil Familial.

² Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

³ Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Egalité.

A partir de 2018, le gouvernement a mis en place une politique de « rééquilibrage » des budgets sur les territoires : il a considéré que des territoires étaient « sur-dotés », d'autres « sous-dotés ».

Le budget global reste le même (2.8 M€ en 2019) et des territoires voient leur enveloppe diminuer : c'est le cas de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du département du Rhône.

- **Des besoins pourtant largement non couverts**

Cependant, le Rhône ne peut absolument pas être considéré comme sur-doté.

Le Planning Familial 69 refuse de très nombreuses demandes :

- de séances collectives d'éducation à la sexualité (exemple : 14 structures pour 47 séances refusées pour l'année scolaire 2017-2018),
- de suivis de difficultés conjugales ou familiales,
- d'information par téléphone (ligne saturée).

De nouveaux besoins émergent sur le territoire ces dernières années, venant surcharger le Planning Familial : accompagnement de personnes en situation de handicap, sensibilisation ou formation de professionnel-le-s ou étudiant-e-s, accompagnement de personnes trans...

Baisse de financement et conséquences

Une convention quinquennale liait le Planning Familial du Rhône à l'Etat. Elle actait une subvention de 124 640 € par an. Elle a été dénoncée en 2019.

- **Subventions reçues annuellement par le Planning Familial du Rhône pour ses activités d'EICCF**

- ✓ 2016 : 122 920 €
- ✓ 2017 : 122 136 €
- ✓ 2018 : 109 040⁴ €
- ✓ 2019 : 99 692 €

La subvention 2019 accuse donc une baisse de 9% par rapport à la subvention 2018 et de 20% par rapport à ce qui était prévu dans la convention quinquennale⁵.

⁴ 2018 est une année exceptionnelle qui connaît une baisse d'activité en raison d'un mois de fermeture pour travaux, ce qui explique cette première baisse de subvention.

⁵ Ces baisses étaient prévues dans l'instruction « N° DGCS/SD2C/SDFE/2018/202 du 23 août 2018 relative à la réforme des établissements d'information, de consultation ou de conseil familial ».

- **Règlement du solde de l'activité 2018**

Nous indiquions dans nos précédents communiqués une baisse de 34% : la situation a depuis évolué.

L'Etat n'avait en effet pas prévu dans le cadre de la réforme de régler le solde de l'activité 2018 qui était dû à notre association (30 044 €). Nous avons pu avoir un rendez-vous fin août avec le DRDFE qui a permis de faire évoluer cette situation.

- **Conséquences de ces baisses de subvention**

Pour le moment, nous avons fait le choix de ne pas faire baisser le volume de notre activité, souhaitant continuer à répondre aux besoins nombreux de la population, quitte à prendre le risque d'un déficit sur cet exercice si l'Etat venait à s'entêter dans cette politique.

Le plus inquiétant : une politique de baisse sur les 10 ans à venir ! Le budget pour la Région AURA devrait baisser jusqu'à être divisé par 2 en 2026.

Si tel était le cas, notre activité viendrait à être largement amputée, alors que les perspectives laissent penser à une claire hausse des besoins pour les prochaines années. De plus, des emplois salariés seraient évidemment en jeu.

Donc oui, il y a bien une baisse de subvention pour le Planning Familial du Rhône mais aussi pour d'autres associations de la Région, y compris dans des zones rurales, avec une baisse de 9% par rapport à 2018 en moyenne :

- Planning Familial de L'Isère
- Planning Familial de L'Ardèche
- Planning Familial du Cantal
- Planning Familial de La Drôme
- Planning Familial du Puy De Dôme

D'autres Régions sont concernées, comme par exemple les Pays de la Loire.

Nous demandons au gouvernement de reconsidérer la politique nationale de financement des EICCF. Il est impératif de rétablir le budget de toutes les associations gérant ces structures d'intérêt général au moins au niveau de 2017, tout en permettant effectivement aux territoires où il y a peu d'actions d'être mieux dotés : **il faut donc augmenter le budget global.**

Contacts sur le dossier : Fanny Lelong – Chargée de développement associatif 04 37 47 21 31
Marion Athiel – Membre du Conseil d'Administration 06.15.74.92.41